TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 155 Le numéro 5 centimes DIMANCHE 7 JUILLET 1901

Administration et Rédaction
13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et Réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces La ligne	Réclames La ligne
Canton,	15 cent.	50 cent.
Suisse,	20 »	— »
Etranger,	25 »	— »

Fête du Précieux Sang

Nouvelles du jour

La Chambre française a voté hier les quatre contributions avec l'amendement Le Moigne demandant que le contingent principal des contributions personnelles mobilières fût réparti entre les départements proportionnellement à l'ensemble de la valeur locative des habitations constatée par la revision de 1900.

Le Sénat a voté dans le même sens. On avait disjoint de la question des quatre contributions celle de l'impôt sur le revenu pour instituer à propos de celle-ci des débats séparés, mais, surtout, croyons-nous, pour ajourner un projet qui n'est pas encore mûr.

Le socialiste Pastre s'est fâché qu'on ne lui eût pas donné hier le temps de développer son interpellation sur « les persécutions dont sont victimes les instituteurs et professeurs républicains, socialistes et libres-penseurs ».

M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, est prêt à répondre. Il lui sera facile de démontrer, s'il veut plaire à l'extrême-gauche, que le gouvernement n'a que des égards pour le personnel enseignant dont M. Pastre veut faire absoudre toutes les incartades, mais que ce sont les instituteurs et professeurs catholiques ou simplement neutres qui sont persécutés avec une ingéniosité qui ravirait Julien l'Apostat.

***

M. Delcassé a fait hier au Sénat français l'historique de la question du Maroc. Il a rappelé que le gouvernement avait été dans la nécessité d'avertir le Sultan d'avoir à maintenir les tribus marocaines qui inquiétaient les postes français dans le Sud-Oranais. Il a rappelé aussi l'affaire de l'assassinat d'un colon par des pirates du Riff.

L'Europe retiendra de l'exposé de M. Delcassé *la phrase où il dit que « la politique française ne tend qu'à la tranquillité, à la prospérité, à l'intégrité de l'Empire schérifien. »*

Ces assurances ne parviendront probablement pas à dissiper les inquiétudes que les choses marocaines ont fait naître dans les Chancelleries.

***

M. Gautret, député radical à la Chambre française, vient de déposer *sur le bureau une proposition de loi* tendant à accorder le droit de vote dans les élections municipales, cantonales et législatives, aux femmes majeures et célibataires et aux veuves ou divorcées.

Les autres femmes étant censées ne faire qu'un avec leur mari sont considérées comme exerçant déjà suffisamment leurs droits électoraux par le fait que leur conjoint se rend aux urnes.

La proposition de M. Gautret fournit matière à nombreuses réflexions sur le préjudice qu'elle causerait à l'état du mariage, mais c'est là le moindre souci d'un député radical. Aussi bien, l'adoption de ce projet est-elle assez peu probable pour que nous puissions remettre à beaucoup plus tard le souci de la retourner sous ses différentes faces.

En Belgique, la question du suffrage des femmes *vient d'être également soulevée*. Dans ce pays, les écrivains et les orateurs socialistes prônent depuis longtemps le droit des femmes de participer aux élections et votations.

Les catholiques s'en préoccupent à leur tour. Ils ont à craindre que l'introduction du suffrage universel, en faveur duquel les socialistes ont commencé une campagne enragée, ne leur fasse perdre la majorité. L'entrée en lice des femmes belges armées de leur bulletin de vote leur assurerait la victoire. Les socialistes *ne s'attendaient pas au coup* droit qui leur est ainsi porté. Leur Conseil général s'est réuni mercredi à la Maison du Peuple de Bruxelles pour examiner la situation. Il s'en faut que tous les membres du Conseil général aient été d'avis d'appuyer le vote des femmes. Les délégués de Gand se sont, *par exemple, ralliés sans restriction à* cette réforme, en avançant que, dans les Flandres, les socialistes pouvaient compter sur l'élément toujours croissant des ouvrières socialistes. La discussion, soutenue, d'un côté par M. Bertrand, de l'autre par M. Vandervelde, a fini par réunir l'unanimité de l'assemblée pour le vote de l'ordre du jour suivant :

« Le Conseil général du parti ouvrier rappelle aux groupes et aux membres du parti les décisions des Congrès nationaux et internationaux au sujet de l'égalité politique des deux sexes au point de vue électoral, et prie les groupes d'activer par tous les moyens possibles la propagande parmi les femmes. »

M. Vandervelde, nouveau marié, et l'un des plus ardents apôtres des droits de la femme, *s'est déclaré enchanté de ce résultat et a ajouté que le jour où* le droit de suffrage sera accordé aux femmes sera le plus beau de sa carrière politique.

Le chef des socialistes belges changera peut-être d'avis, quand il aura terminé sa lune de miel ou lorsque la majorité féminine procurera le triomphe de la droite.

Mais il y a, en tout cela, une inconnue : c'est la façon dont les femmes accueilleront l'honneur qu'on veut leur faire.

Au mois de juin dernier, la Société d'économie sociale tenait son Congrès annuel à Paris.

Les questions à l'ordre du jour portaient toutes, sans exception, sur la condition de la femme, et les féministes les plus connus du monde parisien s'était donné rendez-vous à cette réunion.

Il y avait des catholiques, des protestantes, des libres-penseuses, des femmes mariées contentes de l'être, des *demoiselles plus ou moins résignées à* demeurer telles, des femmes, enfin, éprouvant le besoin d'apprendre au public qu'elles avaient le « malheur » d'être bourgeoises et le « malheur » de vivre sous le joug d'un mari. Il y avait des femmes riches et des travailleuses, des créatrices de Syndicats et des mystiques.

On en vint au droit de vote. Une dame des plus distinguées et des plus sobres en son langage déclara que le suffrage universel étant une « ineptie » elle n'éprouvait pas le besoin d'y prendre part. Son dégoût parut partagé par la nombreuse assemblée.

On en vint aussi au socialisme, et c'est ici que les appréciations devinrent encore plus piquantes. Une oratrice, *qui semblait le plus rapprochée des* classes ouvrières, reprocha au socialisme de ne montrer aux femmes laborieuses qu'un intérêt hypocrite et menteur, car, sous prétexte de les protéger malgré elles, il leur interdit, par des lois récentes, certains travaux de nuit relativement très lucratifs ; et là, les socialistes n'ont d'autre but que de s'affranchir de la concurrence féminine, pour augmenter les seuls salaires masculins.

Voilà de quoi fournir la matière d'un examen de conscience au chef des socialistes belges.

Quant à ces amis de Belgique, qui voudraient étendre aux femmes le droit de suffrage, leur cas est différent. Ils avouent loyalement qu'ils n'envisagent en cela qu'un intérêt électoral.

***

Au cours de son voyage à Ischl, l'empereur François-Joseph s'est arrêté à *Pressbaum, non loin de Vienne*, et a visité un orphelinat dirigé par des Frères, où il a déjeuné et a passé plusieurs *heures sans étiquette et comme en famille*.

Cet orphelinat a comme protecteur l'archiduc François-Ferdinand, qui a adressé dans la journée un télégramme *au directeur* en lui annonçant la joie que lui causait la visite de l'empereur.

On n'a pas oublié les bruits mis en circulation lors des déclarations du prince héritier contre le mouvement pangermaniste, ni les tentatives faites soit pour obtenir de l'empereur un blâme de l'archiduc, soit pour faire croire que ce blâme avait été prononcé.

La visite du monarque à l'œuvre patronée par François-Ferdinand et les diverses circonstances qui ont accompagné cette démarche sont considérées comme une affirmation catégorique de l'entente absolue qui n'a cessé de régner entre l'empereur et l'héritier présomptif.

***

La *Gazette de Leitmeritz* (Bohême allemande) estime que la politique des *Allemands, avec ses tendances antiautrichiennes et ses attaques* contre la dynastie, a été stérile et que ses résultats sont déplorables. Elle adresse aux Allemands de Bohême un appel dont voici le sens :

« Pendant trop longtemps on nous a crié que c'était trahir le peuple allemand que de servir l'Autriche, que l'uniforme de fonctionnaire autrichien était une livrée honteuse à porter. Ces manières de voir insensées se sont répandues et qu'arrive-t-il ? C'est que nous n'avons plus de fonctionnaires de langue allemande en Bohême. L'Etat, qui a besoin d'employés, les prend où il les trouve, et il ne trouve que des Tchèques qu'il est obligé de nommer, même dans les districts allemands, car il ne se trouve qu'un seul postulant allemand sur huit, douze et quinze candidats. »

Le journal allemand invite les Allemands *à réagir contre ces idées*. Il exhorte les pères de famille à ne pas craindre de faire de leurs fils des *fonctionnaires, des officiers, des prêtres*, sinon, administration, armée, clergé, tout sera bientôt complètement slave.

Le Genevois et l'évêque Herzog

Le *Genevois*, organe des radicaux libres-penseurs, se transforme quelquefois en une sorte de *Semaine religieuse protestante*. Il lui arrive d'essayer de la controverse dogmatique ; mais c'est avec la grâce et la délicatesse d'un taureau qui se débat dans un magasin de porcelaine.

Avant-hier, le *Genevois* se trouvait dans une de ces crises étranges de dogmatisme. Il s'est attaqué à Mgr Egger, le doyen de l'épiscopat suisse, qui, dans une brochure récente, avait résumé très succinctement quelques-uns des arguments théologiques qui prouvent la divine institution de la confession.

On se demande ce que cela peut bien faire au *Genevois* : que la confession soit ou non d'origine évangélique. Ce *journal ne croit ni à la divinité de* Notre-Seigneur, ni à l'origine divine de l'Eglise ; que lui importe donc que la confession remonte à Jésus-Christ ou qu'elle ait été instituée à une date moins ancienne ? Que les chrétiens des diverses confessions engagent des controverses, à grand renfort de syllogismes, sur cette question à la fois historique et dogmatique, chacun le comprend. Croyant au Christ et à la vertu sanctifiante de son œuvre, ils ont des motifs évidents de rechercher si telle *institution, par exemple* la confession, remonte au Rédempteur Lui-même, comme l'affirment, avec les *catholiques, les adhérents* des plus anciennes églises séparées de Rome, ou bien si elle a été inconnue jusqu'au moyen âge.

Autant ces controverses sont naturelles entre croyants, autant elles sont inexplicables, on peut même dire ridicules, dans un journal qui affirme en toute occasion son incrédulité vis-à-vis de toute notion et de toute pratique se rattachant à l'ordre surnaturel. Faut-il croire qu'il suffit de gratter un peu cette incrédulité de façade pour retrouver le fanatisme du calviniste qui n'a rien appris et rien oublié ?

On n'en dira pas autant des vieux-catholiques. Eux ont oublié et leur origine et leurs premières déclarations. Ils se sont séparés de l'Eglise romaine sur la question de l'infaillibilité et pour protester contre les définitions du Concile du Vatican. Le Concile, à leur avis, avait changé la religion et substitué un catholicisme nouveau au catholicisme historique et traditionnel. Ils se proclamaient *vieux*-catholiques, pour bien montrer qu'ils ne repoussaient du catholicisme de Rome que ce qu'ils qualifiaient de nouveautés. Du reste, ils protestaient quand on leur disait qu'ils ne pourraient pas baser leur système religieux sur un sol aussi mouvant, et que la logique les conduirait inévitablement au système protestant.

C'est bien ce qui arrive. Leur évêque, le Dr Herzog, a publié une réponse à la brochure de Mgr Egger, et cette réponse ne fait que reproduire les arguments de la Réforme contre la divinité de la confession ; elle aboutit à fixer au quatrième Concile de Latran l'origine de cette institution. En ce dernier point, l'évêque Herzog va plus loin que les théologiens protestants qui, eux, ne se sont jamais mis d'accord sur une date, parce que des contradictions auraient surgi jusque dans leurs rangs. Les ritualistes, par exemple, n'auraient pas manqué de faire remarquer que le décret du Concile de Latran n'a pas plus institué la confession, que le Concile du Vatican n'a inventé la croyance à l'infaillibilité du Pape. La généralité des catholiques croyait le Pape infaillible avant que le dogme fût défini ; de même la confession existait avant le XIIIe siècle ; mais il n'y avait aucune règle fixée pour ce qui concerne et la fréquence et l'époque des confessions. Le Concile de Latran statua sur ces deux points en prescrivant au moins une confession annuelle, laquelle devait avoir lieu au temps pascal.

Un ritualiste ne manquerait pas d'ajouter que la croyance en la nécessité de la confession et la pratique qui en découle se trouvent à la fois chez les catholiques, chez les Grecs et chez toutes les sectes orientales (arméniens, copthes, nestoriens, etc.) séparées de Rome depuis les premiers siècles chrétiens. Les protestants instruits savent cela ; mais l'évêque Herzog connaît assez l'ignorance religieuse de son troupeau pour n'avoir pas à se gêner avec l'histoire.

Il a pris des libertés analogues avec la vieillesse honorée de Mgr Strossmayer, *sur le compte de qui il nous* fait un récit absurde. L'évêque de Diakovar combattit, au Concile du Vatican, l'opportunité de la définition de l'infaillibilité ; mais il y a loin de là à l'attitude *d'un hérétique formel, ce qu'il aurait été*, s'il avait tenté de contester un dogme défini par le Concile de Trente. C'est trop spéculer sur l'ignorance de ses lecteurs que de leur faire des contes aussi manifestement faux. L'assertion de l'évêque Herzog ne constitue pas une preuve, pas même une probabilité. Il y a des règles de la certitude historique et nous attendons qu'on les ait observées.

Le *Genevois* fera donc *sagement* de n'accueillir qu'avec prudence des anecdotes dépourvues de toute garantie de véracité. Il s'est laissé attirer sur un terrain qu'il ne connaissait pas ; ainsi il a montré la persistance de ses sympathies pour les catholiques nationaux, et la survivance des vieilles passions calvinistes. Les libres-penseurs sont tenus à une grande réserve, lorsqu'ils abordent les questions religieuses ; quand ils s'égarent, leurs maladresses vont au delà de ce que se permettrait un croyant : ce n'est pas dans le *Journal de Genève*, malgré ses accointances piétistes, que nous lirions des articles comme celui qui vient de faire tache *dans les colonnes du Genevois*.

Chronique du Tir fédéral

Lucerne, 5 juillet.

Période d'apogée. — La journée officielle. — Echos oratoires.

Les grandes journées du Tir fédéral sont derrière nous. Celle d'hier a marqué l'apogée de la période festivale. L'animation, qui s'était ralentie pendant les journées pluvieuses, est allée crescendo mercredi et jeudi. Aujourd'hui, vendredi, le flot des visiteurs a baissé si on le compare à la marée humaine qui a débordé sur Lucerne hier ; mais, grâce au temps merveilleux qui a succédé au déluge, *l'affluence est toujours* considérable. Le banquet de la cantine comptait aujourd'hui 3000 convives.

Le tir est très fréquenté. On a brûlé jusqu'à ce soir plus d'un million de cartouches. C'est la cible Winkelried qui enregistre les plus beaux coups ! Heureux symptôme des réserves d'héroïsme et de valeur sur lesquelles la patrie peut compter.

Il y aurait une étude comparative assez curieuse à faire sur les idées dont se sont inspirés les orateurs qui ont porté le toast à la patrie dans les six banquets qui viennent de se succéder. En effet, que peut-on bien dire chaque jour, sans répétition oiseuse, en l'honneur de la patrie ? Aujourd'hui, c'est M. l'avocat Albisser qui avait à résoudre le problème. Le chef socialiste lucernois n'a pas été trop *compromettant ni trop aventureux*. Il s'est borné à recueillir l'héritage des œuvres plus ou moins naufragées que nous a laissées la Confédération du dix-neuvième siècle. Il a souhaité vie et santé à la Banque centrale, aux assurances, aux chemins de fer nationalisés, et il a exprimé le vœu que le peuple suisse continue à bâtir son avenir sur le terrain *solide de* la démocratie. Pour un *démocrate-socialiste* on ne peut pas dire que ce soit exorbitant. La torche incendiaire qui doit purifier nos institutions n'est pas encore allumée.

Les discours officiels de jeudi, échos des hautes régions du pouvoir fédéral, ont une portée politique plus générale que les toast prononcés par tant d'autres orateurs sans responsabilité ministérielle. La tradition veut que la tribune des Tirs fédéraux donne au président de la Confédération l'occasion de se manifester au peuple dans une sorte de discours-programme. Cela ressemble de loin aux harangues des ministres français en pérégrination à travers les provinces. C'est aussi l'une des rares circonstances où le chef suprême de la République helvétique apparaît avec une auréole de souveraineté. M. Brenner a pu savourer la popularité qui s'attache à ses fonctions lorsqu'il a fait son apparition à la tribune. La longue et chaude ovation dont il a été le héros lui aura montré que les magistrats de la Confédération jouissent d'un prestige que personne d'ailleurs ne leur conteste.

En peu de mots, le président de la Confédération a touché toutes les questions qui sont actuellement à l'avant-plan de la politique fédérale, les unes résolues, les autres compromises ou obligées de passer par un nouveau creuset : Banque centrale, assurances, unification du droit, subventions scolaires, administration des chemins de fer fédéraux, renouvellement des traités de commerce, etc.

Une visible préoccupation perce tout le long de la harangue présidentielle. M. Bren-

er voudrait être le chevalier qui pourfend les ombres de l'immobilisme et de la discorde. Il voit d'un œil inquiet la décadence de l'esprit public, les conflits d'intérêts et de régions. Il s'alarme surtout de « l'arrêt fatal » qui semble se produire dans notre vie publique. S'il entend par là se plaindre des écueils que rencontre le navire de la centralisation, nous nous permettrons de ne point partager ses angoisses. Un peu moins d'extension des compétences fédérales et un peu plus de développement de la vie cantonale ne sont point pour nuire à la bonne marche de notre Etat fédératif. Si, par contre, M. Brenner a voulu déplorer le manque d'esprit public, l'affaiblissement du principe de solidarité et de soutien mutuel, nous espérons avec lui que ce fléau de l'individualisme et de l'égoïsme sera épargné à la Suisse.

Le discours de M. Ador, président du Conseil national, touche une note quelque peu différente de celle de M. Brenner. Notons d'abord le sentiment de sympathie qui se dégage des nobles paroles de l'orateur genevois à l'adresse de Lucerne, « la métropole intellectuelle et religieuse des Waldstætten ». M. Ador a raison de demander aux souvenirs de la Suisse primitive la force et le courage dans l'accomplissement de nos devoirs actuels de bons Confédérés. C'est dans ces grandes origines que nous puiserons, comme il l'a si bien dit, l'amour et l'indépendance, l'esprit d'initiative et de ferme volonté, les mœurs simples et familiales, le dévouement sans borne à la chose publique et la foi constante en la Providence, dont nos pères n'oubliaient pas d'invoquer la protection aux heures solennelles et décisives.

Vous aurez remarqué, dans la partie du discours que M. Ador a consacrée aux préoccupations actuelles, avec quelle finesse il a touché aux incidents internationaux de Genève. M. Ador a fait aussi une légère incursion dans le domaine de la politique fédérale. Il voudrait un juste équilibre entre l'administration centrale et les rouages cantonaux et communaux; il voudrait surtout une réforme administrative qui, à défaut de la Cour des comptes, se traduisît tout au moins par l'institution d'un Tribunal du contentieux administratif. Cette revendication positive domine tout le discours de l'orateur genevois.

Après ces échos de notre politique intérieure, nous avons eu la note internationale et diplomatique. M. Bihourd, ambassadeur de France, interprète de tous les ministres accrédités auprès de la Confédération, nous a donné des assurances précieuses. La Suisse n'a rien à craindre de l'étranger. Tous ces exercices de tir auxquels nous nous livrons sont utiles au développement de nos forces individuelles; mais il se passera du temps avant que la patrie ait besoin de recourir à l'habileté de nos tireurs. Rien ne menace la sécurité de la Confédération; elle est sous l'égide d'une neutralité dont le respect loyal est une des fermes assises de la politique européenne.

Telles sont les rassurantes perspectives que le représentant de la grande République voisine a bien voulu faire rayonner à nos yeux. Acceptons-en l'augure!

Sont annoncés pour demain : les tireurs français et italiens, et ceux des cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne.

Les tireurs du canton du Tessin seront reçus officiellement demain.

Les membres du Conseil fédéral et les autres invités sont repartis cet après-midi, à 1 h. 28 pour Berne. Les trains du milieu de la journée ont amené de nombreux étrangers. Les tireurs affluent; le temps s'améliore.

Voici la statistique du tir du 4 juillet :

Fusil : Passes aux bonnes cibles, 1380; Bramberg, 370; Reuss, 2537; Winkelried, 4256. Jetons vendus, 154,030; cartouches vendues, 165,440.

Revolver : Passes aux bonnes cibles, 84; cible Musegg, 11,141; Stanserhorn, 622. Jetons vendus, 27,910; cartouches vendues, 26,160. Cartes de fête du 4 juillet, 8534; cartes d'entrée pour le grand concert du même jour, 3200.

ÉTRANGER

La guerre du Transvaal

UNE DÉPÊCHE DE LORD KITCHENER

Lord Kitchener a télégraphié de Prétoria, en date du 4 :

« Les Boers ont fait dérailler, à cinq milles au nord de Naboomspruit, un train venant de Pietersbourg. Un lieutenant, onze soldats, le mécanicien, le conducteur et quatre indigènes ont été tués, soit un total de dix-huit morts. C'est la première fois qu'un fait de ce genre se produit sur la ligne du Nord. »

Naboomspruit, mentionné par lord Kitchener, se trouve à 80 milles au nord de Prétoria.

Aux manœuvres navales françaises

Le *Gustave-Zédé*, commandé par le lieutenant de vaisseau Jobard, vient de donner une preuve éclatante de sa puissance offensive.

Parti du port de Toulon, il arrivait après trois jours dans les parages d'Ajaccio, s'immergeait à une certaine profondeur sans être aperçu d'aucune vigie et se rapprochait ensuite de ce port en observant la division de l'escadre de la Méditerranée qui allait appareiller après son ravitaillement.

Lorsque le capitaine Jobard a jugé le moment favorable, il a dirigé son petit navire sous le cuirassé *Jauréguiberry* au moment où ce dernier venait de quitter le mouillage, et l'a torpillé.

Le *Gustave-Zédé* s'est montré peu après à la surface pour faire constater la pleine réussite de son attaque, puis il est entré dans le port d'Ajaccio.

On annonce, d'autre part, que le *Gustave-Zédé* aurait réussi à torpiller un deuxième cuirassé.

La chaleur à New-York

La température a sensiblement baissé à New-York, mais l'humidité intense cause encore de grandes souffrances à la population et le bureau météorologique prévoit toujours le retour de chaleurs encore plus fortes que les précédentes.

Parmi les morts, on cite le plus vieux citoyen de New-York, M. Bernard Morris, âgé de cent neuf ans.

Un aveu

Le dernier Congrès radical-socialiste de Paris où le funèbre Brisson a exagéré, si c'est possible, les trémolos de sa voix caverneuse pour dénoncer le péril clérical, a eu aussi ses enfants terribles, que l'on a, d'ailleurs, soigneusement tenus à l'écart pour ne pas permettre au public d'entendre les vérités qu'ils criaient.

Une brochure fait connaître un rapport présenté par un délégué du Gard. Nous remarquons ce passage, qui n'a certainement pas dû être applaudi. Nous citons textuellement :

La lutte contre le cléricalisme. — Je ne demande pas la suppression de cette lutte, suppression qui serait le suicide pour certains politiciens qui n'ont pas autre chose dans leur sac; mais qu'elle soit mise au second-plan, parce que les querelles de cultes sont le moyen le plus puissant que la ploutocratie ait pu inventer pour détourner l'attention des réformes qui diminueraient les innombrables privilèges au moyen desquels elle vide légalement les poches des badauds.

La plupart des républicains sont trop naïvement tombés dans le piège, il faut qu'ils s'en dégagent au plus tôt.

Les sectaires sont aussi des vide-gousset. Celui qui l'affirme les connaît bien.

Une version rétrospective sur l'affaire de Fachoda

Le *Figaro* publie le récit d'une conversation qu'un ami de Félix Faure eut avec l'ancien président de la République à propos de Fachoda :

La mission Marchand, a dit M. Faure, avait été organisée sous le ministère Dupuy, où M. Delcassé avait le portefeuille des colonies. Un jour, il communiqua au Conseil la décision qu'il avait prise de faire continuer vers l'Est une mission d'exploration confiée d'abord au colonel Monteil. Il indiqua que la mission pousserait jusqu'au Nil. Sa communication fut remarquée à cause d'un mot de M. Carnot : « Mais, dit Carnot, si nous suivions le Haut-Nil, nous serions en meilleure posture pour engager la conversation au sujet de l'Egypte. »

Toutefois, on n'attacha pas d'importance à cette boutade. Du reste, d'après les souvenirs des ministres d'alors, il s'agissait d'une exploration scientifique et commerciale, mais nullement de conquête; d'ailleurs, on ne part pas à la conquête du Nil avec 500 nègres.

Le colonel Marchand, une fois arrivé à Fachoda, s'y attarda, retenu par le prestige du Nil et aussi par le besoin de demander des instructions. Il est probable que lui et ses officiers désiraient y rester; mais leur désir n'engageait par la France. Certainement, quand, avec le rapport du colonel Marchand, il nous serait arrivé sa question : « Que faut il faire », nous aurions répondu : « Laissez votre camp et revenez-nous. »

Mais avant que nous eussions reçu aucune communication directe, lord Kitchener était allé rendre visite au colonel Marchand. Naturellement, celui-ci avait répondu qu'il ne recevait d'ordre que de nous. En même temps, l'ambassadeur de Grande Bretagne à Paris, dans une note verbale, nous informait que l'Angleterre considérerait l'occupation de Fachoda par la France comme un acte antiamical. C'était un thème de conversation, mais il n'y eut pas d'ultimatum.

Ceci se passait sous le ministère Brisson. Après sa chute, quand M. Dupuy eut constitué le nouveau cabinet, M. Delcassé, devenu ministre des affaires étrangères, reprit la conversation avec l'ambassadeur britannique, et établit, par des pièces et des documents à l'appui, que la mission Marchand n'avait jamais eu un caractère conquérant, que la crise venait de l'intervention de lord Kitchener, que si on avait traité l'affaire d'une façon exclusivement diplomatique aucun malentendu ne se serait produit; enfin que la mission ayant eu dès son départ un caractère scientifique et économique, nullement militaire, la France ne faisait aucune concession en donnant au colonel Marchand l'ordre de continuer sa route dans les conditions mêmes où il l'avait suivie jusqu'à l'intervention de lord Kitchener. La conclusion de cette conversation fut que le colonel Marchand continuerait sa route à travers l'Abyssinie pour achever la traversée de l'Afrique dans sa largeur.

M. Faure ajouta que, l'incident de Fachoda aplani, le gouvernement, qui n'avait pas craint la guerre pour l'incident lui-même, la craignit à cause de la fièvre belliqueuse qu'avaient provoquée les excitations folles des journaux des deux pays pendant les négociations, fièvre qui aurait rendu le moindre incident impossible à régler. « Tous les rapports qui nous parvenaient nous disaient de nous tenir prêts à tout. Mais il fallait de l'argent pour faire des préparatifs, et nous n'en avions pas. Nous ne pouvions pas en demander à la Chambre sans causer de l'inquiétude à l'Angleterre. Les ministres eurent le courage d'engager les dépenses nécessaires sans autorisation. Il y avait eu à l'Elysée un Conseil extraordinaire, auquel prirent part MM. Loubet, alors président du Sénat, Deschanel, Dupuy, Lockroy, de Freycinet, etc. On évalua la dépense nécessaire à 70 ou 80 millions. On disposa de ces millions, après que les ministres, pour se mettre à couvert autant que possible, eurent fait des démarches auprès de MM. Barbey et Morel, président et rapporteur de la Commission des finances du Sénat, et auprès de MM. Mesureur et Pelletan, président et rapporteur de la Commission du budget de la Chambre. On fit rapidement ce qui était urgent pour résister à un coup de surprise. Nous sommes sortis de cette terrible crise, causée par les polémiques folles des journalistes, sans la guerre, mais avec une force certainement augmentée. J'ai vécu, conclut M. Faure, des heures pleines d'angoisses. Je ne voudrais pas recommencer ces semaines là. Quelle calamité universelle si la guerre avait éclaté et quelle responsabilité. »

Le krach des Banques allemandes

Un des membres du Conseil de surveillance de la Banque de Leipzig, M. Karl-Felix Schüffer, de la maison Berger et Voigt, s'est suicidé vendredi matin. La maison déclare qu'elle n'a pas éprouvé de pertes.

Krach en Russie

La Banque d'Jekaterinoslav a suspendu ses payements. Le passif s'élève à 1 million 250,000 roubles.

Les troubles de Buenos-Ayres

Une dépêche de Buenos-Ayres au *Herald* exprime l'opinion que la proclamation de l'état de siège ne suffira pas à rétablir l'ordre. Elle ajoute que plusieurs émeutiers ont été blessés dans leur rencontre avec la police, et que celle ci garde plusieurs points de la ville.

Précautions contre la peste

Une dépêche de Constantinople au *Berliner Tageblatt* dit que la Commission sanitaire a ordonné que les vapeurs partant de Constantinople reçussent encore des patentes nettes. Ces vapeurs seront toutefois soumis dans tous les ports ottomans à un examen médical. Il en sera de même pour les trains de chemins de fer. On mande à ce propos de Bucarest qu'à la suite de la contatation de deux cas de peste à Constantinople, les autorités sanitaires roumaines ont donné l'ordre de soumettre à un examen médical tous les navires venant de Turquie. Tous les voyageurs devront donner leur adresse aux autorités médicales et se soumettre dix jours de suite à un examen médical. Les lettres et paquets venant de Turquie par la Bulgarie seront désinfectés. L'importation de conserves et de légumes provenant de Turquie est interdite.

Les chapelles d'Edouard VII

Le roi Edouard VII porte sur les sinécures de l'Eglise anglicane, longtemps conservées et entretenues par sa mère, une main qui, si finement gantée qu'elle soit, n'en paraît pas moins trop ferme à plusieurs.

De quarante, le nombre des chapelains royaux est tombé à douze. Après les chapelains, voici le tour des chapelles.

Kensington palace est le lieu de naissance de la reine Victoria. Ce vieux palais abandonné fut, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la reine, ouvert à la nation. On y voit la chambre à coucher et toutes les poupées de la souveraine défunte.

On y voit, en outre, une chapelle. Edouard VII la raye du contrôle.

Il y avait, une fois, il y a bien longtemps, une brave femme de reine d'Angleterre qui s'appelait la reine Anne, et qui éprouva le désir, très naturel pour elle, d'entendre prier Dieu en allemand. Chez son successeur, le premier Georges, ce désir devint un besoin. Car ce roi d'Angleterre eût été parfaitement incapable de faire sa prière en anglais. Il augmenta donc le personnel de la reine Anne et se donna le luxe de deux chapelains, un lecteur, et l'on ne sait comblen de bedeaux allemands.

Seulement, depuis George Ier, les souverains de l'Angleterre ont fini par apprendre l'anglais. Donc Edouard VII va supprimer aussi la « chapelle allemande » des rois anglais.

Mais, cette chapelle avait été jusqu'ici conservée par la reine Victoria en souvenir de son mari qui était, de cœur, Allemand entre tous les Allemands.

Que pensera-t on de cette suppression en Allemagne? Il est d'autant plus permis de se le demander que, depuis de longues années, les services de la « chapelle allemande » ont été presque monopolisés par l'ambassade allemande qui est située à deux pas et que, pour beaucoup d'Allemands résidant à Londres, c'était comme une petite cathédrale. On s'y rendait avec le sentiment de la communion de races. Ces pierres, érigées par la royauté anglaise, témoignaient de son origine allemande. Il y avait là comme un hommage à la patrie absente.

Tout cela a vécu. Mais voici un dernier détail :

Tandis que les services allemands sont supprimés, dans la « chapelle royale allemande », sur la prière et grâce à l'intervention spéciale de la reine d'Angleterre, il est probable que les protestants danois auront le droit d'y célébrer leur culte. On sait quel fut le chagrin de la jeune princesse de Galles, il y a bientôt quarante ans, en voyant la cour anglaise, sous l'influence allemande, abandonner le Danemark aux armes de la Prusse.

Ceux qui aiment à rechercher dans les petits faits des indications sur l'histoire pourront méditer à l'aise la suppression de la chapelle royale allemande à Londres.

Echos de partout

TEUFS-TEUFS ROYAUX

On sait que le roi des Belges fait depuis longtemps de l'automobile.

D'autres souverains l'ont déjà imité.

Aujourd'hui, c'est le roi d'Angleterre qui se met de la partie.

Une dépêche de Londres nous apprend même que l'automobile royal servira « non seulement comme véhicule de promenade, mais comme moyen de transport, même pour des visites officielles ».

Ainsi en a décidé le protocole anglais.

On verra désormais, aux portes des bonnes villes, les shérifs et les prévôts offrir leurs clefs à un monarque en casquette et complet cuir.

Et pourquoi cela?.... Sans doute parce que l'Afrique du Sud n'a plus laissé de chevaux à l'Angleterre.

PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE

Les journaux allemands ont publié ces jours-ci une bien curieuse missive. Il s'agit d'un brave homme qui célébrait le même jour ses noces et le cinquantième anniversaire de son

---

24 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

Sauvetage

PAR

JEANNE MAIRET

— Cela, c'est le côté douteux de son histoire. Mais, comme je ne l'initie pas à mes secrets, son passé ne me préoccupe pas autrement. Il me faudra le connaître beaucoup plus à fond avant de lui confier une besogne confidentielle. Il s'acquitte fort bien de celle qu'il entreprend. Je n'en demande pas davantage pour le moment.

Les deux hommes s'en allèrent bientôt à leurs affaires et Bessie se trouva seule.

Depuis l'âge de quinze ans, Bessie ayant perdu sa mère, s'était trouvée à la tête d'un établissement considérable. Dans ce temps-là, M. Carlton n'était pas encore associé de la maison dont la raison sociale était alors Price, Birch et Cie, il n'en était que *manager*, ce qui était déjà une jolie situation. A la mort de M. Birch, il mit tous ses capitaux dans la maison et devint associé. Il prit alors son fils Joe, qui sortait de Yale, en qualité de commis. Un *college man*, en Amérique, ne dédaigne nullement d'entrer dans les affaires et ne considère pas qu'une éducation poussée un peu loin ne doive nécessairement aboutir qu'à une profession libérale. Dans le commerce comme partout ailleurs, une intelligence bien cultivée trouve son emploi.

Chez les Carlton, on ne jetait nullement l'argent par les fenêtres. Bessie se rappelait que, toute petite, elle avait vu sa mère se tirer d'affaire avec une seule bonne, faisant elle-même beaucoup de choses dans son ménage, sachant, à l'occasion, cuire le dîner ou tailler une robe. L'aisance était venue peu à peu, puis la richesse relative. Alors la famille avait quitté le logement étroit des premières années et s'était établie dans la belle maison en pierre grise, avec ses deux grands salons et le petit jardin d'hiver qui égayait si bien la salle à manger. Maintenant, Bessie savait vaguement que son père devait être riche, puisque les magasins s'étaient fort agrandis et que les affaires prospéraient. Mais elle continuait à compter de près. Son père lui faisait une pension assez large pour l'entretien du ménage et pour sa toilette, mais la pension restait toujours la même et elle était tenue à une certaine économie. Comme presque toutes les femmes autour d'elle, Bessie « faisait son marché », c'est-à-dire, chaque matin, après une conférence avec sa cuisinière, elle se rendait chez ses fournisseurs, choisissant, rejetant, décidant. Son père désirait voir sa table bien pourvue, afin d'y amener à l'improviste quelque ami ou client. Cela accompli, la jeune maîtresse de maison se trouvait libre. Lorsqu'elle était absente, ce qui arrivait assez souvent, la direction de la maison tombait entre les mains d'une femme de confiance qui avait à peu près élevé les enfants de la famille. Mais alors, il semblait au père que tout allait de travers et il se plaignait des visées humanitaires ou des voyages en Europe qui prenaient le temps et usaient les énergies des femmes de son monde. En véritable Américain, il se résignait pourtant, persuadé que chacun doit chercher son bonheur comme il le peut et où il peut.

Après les journées si bien remplies qu'elle venait de passer au *settlement*, Bessie se trouvait un peu désorientée. La vie mondaine n'avait pas encore repris, ou plutôt se trouvait bouleversée. L'Exposition attirait encore beaucoup de monde. On y déjeunait, on y dînait, on y conduisait surtout les amis venus de loin. Mais en ce moment, Bessie n'avait pas d'invités. Les Andrews venaient de partir pour la Californie, où la famille comptait passer l'hiver. La jeune fille possédait peu d'amies intimes et beaucoup de connaissances. Sa vie un peu dispersée, les années de pension en France, son stage à l'hôpital, ses voyages, ne lui avaient pas permis de se lier intimement avec les jeunes filles de son âge. Puis, la différence de la religion s'opposait un peu à l'intimité absolue. Bref, maintenant qu'elle était rentrée définitivement chez elle, la jeune Américaine s'y trouvait par moments isolée. Elle ne voyait son père et son frère Joe qu'aux repas du matin et du soir.

Bessie se mit à son piano. Elle était assez bonne musicienne, et surtout la musique berçait ses rêveries et même ses chagrins lorsqu'elle en avait.

La conversation du déjeuner lui revint à l'esprit. Elle avait connu peu de Français. Même à Paris, ses relations s'étaient trouvées surtout dans la colonie américaine. De fait, le seul Français avec lequel elle eût jamais causé un peu longuement était ce comte d'Ormessan, dont elle n'avait plus entendu parler. Elle avait été surprise qu'il n'eût pas profité de son invitation. Un voyageur en Amérique ne manque guère de passer par Chicago, et, en ce moment, avec sa belle Exposition la grande ville de l'Ouest attirait plus que jamais. Il lui arrivait de songer souvent à lui. Les sujets de leurs conversations lui revenaient à l'esprit.

Alors elle sentit une sorte de curiosité à l'égard de cet autre Français, de ce vagabond ramassé dans la rue. Comment en était-il arrivé là? Elle connaissait assez son père, homme sérieux, peu sujet à se laisser dominer par le sentiment pour savoir qu'il n'eût pas accueilli et employé un vagabond ordinaire. Donc ce devait être un garçon intelligent, tombé dans la misère à la suite de quelque cataclysme... Lequel?.. Et plus ses doigts couraient sur le clavier, plus son imagination travaillait. Elle en arrivait à donner au secrétaire improvisé les yeux du comte d'Ormessan, ses gestes, jusqu'à sa voix.

Puis elle n'y pensa plus.

Appelée au téléphone par une amie qui lui proposait de passer la soirée à l'Exposition, elle accepta pour elle-même et peut-être aussi pour son père et son frère. Il avait déjà été question de cette partie. Comme elle devait aller en ville un peu plus tard, elle s'arrêterait aux bureaux de son père. On s'entendrait bien mieux que par téléphone...

Comme il faisait très beau, un de ces jours d'automne exquis qui font oublier les caprices d'un climat souvent rude, elle s'en alla à pied.

A l'entrée des magasins, elle rencontra Fred Price, le fils de l'associé principal. Il s'arrêta et lui tendit la main joyeusement. Fred et elle se connaissaient depuis leur enfance et continuaient à s'appeler par leurs petits noms. Le jeune Price la regarda avec un plaisir qu'il ne cherchait nullement à cacher. Il la trouvait singulièrement embellie depuis son retour d'Europe, et, en ce moment surtout, dans sa jolie toilette grise et son grand chapeau noir qui jetait une ombre sur le haut du visage et donnait encore plus de valeur au teint rosé, il lui sembla qu'elle était la plus délicieuse jeune fille de Chicago, où les teints éblouissants sont fort rares. Il ne lui avait jamais fait la cour; ils étaient presque trop intimes pour cela; mais, tout d'un coup, il regretta qu'elle fût catholique. Quelle idée, aussi de ne pas être de la religion de tout le monde!

— Vous entrez comme un rayon de soleil, Bessie, au milieu de toute notre ferraille.

— Baissez les stores, si le soleil est interdit, mon cher Fred. Mon père est dans son bureau?

— Oui, mais il peut attendre.

— D'autant mieux qu'il n'est pas prévenu de ma visite et qu'il s'en passerait fort bien. Mais je renonce à téléphoner. « Occupé », me répond-on toujours. Alors je m'impatiente, surtout lorsque, comme aujourd'hui, il s'agit d'une chose de la plus haute importance. Les Burton veulent nous entraîner à dîner au village allemand, — vous savez, j'adore ce moyen âge de carton, — puis nous irions voir les petites danseuses javanaises après une flânerie en gondole. C'est surtout comme cela que j'aime à voir notre Exposition : me laisser aller parmi les coussins, pendant que nos gondoliers chantent leur barcarole — toujours la même — ce qui leur donne droit à la *buona mano*.

— Je m'invite. On ne me refusera pas un coin de la table boiteuse et une place dans la gondole...

— On n'a pas beaucoup l'habitude de faire grise mine à Monsieur Frédérick Price, ce me semble; Bessie Burton moins qu'une autre...

Le jeune homme sourit; il se savait très recherché.

Actif, excellent homme d'affaires, il travaillait avec autant de zèle que le plus humble commis. Joe Carlton et lui étaient fort amis, ayant passé par la même Université. Plus tard, ils seraient sans doute associés, comme l'étaient leurs pères. Sans être fat, il voyait très nettement qu'il était le point de mire des jeunes filles et de leurs mères et trouvait cela assez naturel. Le mariage est la grande « affaire » des femmes, et les affaires se traitent comme elles peuvent, le mieux possible.

(A suivre.)

entrée dans l'administration. Le propriétaire de l'appartement qu'il occupait lui écrivit :

« Honoré Monsieur ! Quelle joie pour moi de m'associer à la fête de votre double anniversaire ! Que dis-je ! Cet anniversaire est triple ! En consultant mes livres, je vois qu'il y a aujourd'hui vingt-cinq ans que vous occupez votre appartement. Vous célébrez donc vos noces d'argent de locataire. Que de souvenirs, auxquels la fête d'aujourd'hui va ajouter un souvenir plus cher encore ! Vous devez tenir de plus en plus à ces murs. Il faut, d'ailleurs, que vous vous y trouviez étrangement bien pour y être resté vingt-cinq ans. Croyez, cher Monsieur, que l'attachement que vous marquez à mon immeuble en augmente grandement la valeur. Vous trouverez donc tout naturel que j'en augmente aussi le loyer. Vous me payerez donc désormais 60 marks de plus par année. Je vous envoie encore mille vœux et vous prie, etc..... »

Le malheureux locataire a trouvé le plaisanterie un peu lourde. Nous aussi.

FANTAISIE DE MILLIARDAIRES

Un groupe de dix milliardaires américains vient de s'embarquer à Cherbourg, à bord du transatlantique *Deutchland*, à destination de New-York.

Afin de se trouver séparés des autres voyageurs, ces passagers avaient retenu les cabines de luxe, salles de bains et fumoirs du navire. Ils ont payé à cet effet une somme de 111,000 francs, ce qui met pour chacun le prix du voyage au joli chiffre de 11,000 francs !

MOT DE LA FIN

Entre boulevardiers :

— Où irez-vous passer vos vacances ?

— A X.-sur-Mer.

— Est-ce que la localité est saine ?

— Tellement saine que l'an passé, pour inaugurer le cimetière, on a été obligé d'assassiner *un habitant* !

CONFÉDÉRATION

Musée national. — On sait que notre Musée national a son organe officiel : *l'Indicateur d'Antiquités suisses*,[1] qui est en même temps l'organe de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques. L'*Indicateur* est une publication qui, fond et forme, fait honneur à notre pays. Il publie des travaux de valeur dus à la plume d'érudits qui font autorité en matière historique ; ces travaux sont accompagnés de reproductions de monuments, d'objets, de documents, exécutées avec un soin typographique parfait. Nous avons déjà eu l'occasion de signaler l'une ou l'autre étude particulièrement intéressante parue dans l'*Indicateur*. Le premier fascicule de 1901, qui vient de sortir de presse, n'est pas moins riche que les précédents. Signalons, entre autre, la relation des fouilles faites au cimetière gallo-helvète de Vevey (février-avril 1898) par l'archéologue cantonal vaudois, M. Naef. Cette monographie est illustrée de vues du terrain des fouilles, de plans et de reproductions des objets trouvés, qui en double l'intérêt.

On sait quel fut le renom des moines miniaturistes de Saint-Gall et d'Engelberg. L'art de l'enluminure atteignit dans le premier de ces monastères son apogée à l'époque carlovingienne, tandis que le couvent d'Engelberg brilla surtout aux débuts de l'art gothique. La bibliothèque d'Engelberg ne contient pas moins de 79 volumes plus ou moins richement enluminés, datant de l'époque du XII[e] au milieu du XIV[e] siècle. *L'Indicateur* reproduit une longue série de spécimens de l'art miniaturiste des moines d'Engelberg et M. Robert Durrer en relève avec une sagacité d'artiste la caractéristique.

M. Rahn établit dans un article sur des vitraux du XVI[e] siècle l'influence de la gravure (sur bois ou sur cuivre) sur l'art verrier *à l'époque de la première Renaissance*, dans les pays de langue allemande. Il reproduit, à l'appui de sa thèse, de fort beaux vitraux dont l'un représente un épisode de la vie d'Alexandre le Grand dans lequel le docte Aristote n'eut pas le beau rôle.

Il y a bien d'autres choses encore dans les cent et quelques pages de l'*Indicateur*, sans parler du supplément dans lequel M. Rahn continue son étude sur les monuments d'art et d'architecture de l'Unterwald. M. Rahn en est à Engelberg et il reproduit, entre autres objets du Trésor du couvent, une chasuble historique, celle de Zwingli, qu'un abbé d'Engelberg acheta en 1715 à l'église paroissiale de Glaris.

* * *

Presque en même temps que l'*Indicateur*, le Musée national fait paraître son rapport annuel pour 1900. Parmi les dons faits l'année dernière au Musée, figure un certain nombre d'objets donnés par M[me] *Habrich* del Sotto, à Fribourg. L'un de ces objets est reproduit sur planche hors *texte en couleurs. C'est un portrait miniature* en émail sur or représentant un chevalier du Saint-Esprit, par Jean Petitot. M[me] Habrich a fait don, en outre, d'une pendule du XVII[e] siècle, en argent plaqué, avec application de pierres précieuses, d'une urne Empire en bronze doré, d'une autre urne en argent repoussé, ornée de pierres précieuses, de vases japonais et chinois, etc.

Signalons, enfin, la description d'un tapis brodé, de 1568, représentant l'arbre généalogique des comtes de Dillingen et Kybourg, avec illustration hors texte, et celle d'un plat en argent ayant appartenu au couvent de Saint-André à Sarnen, et qui est un magnifique spécimen d'orfèvrerie du XV[e]-XVI[e] siècle.

[1] Abonnement 5 fr. par an.

La grève de Biasca. — Une assemblée de grévistes des carrières de granit, tenue jeudi, a nommé une délégation chargée de négocier avec les propriétaires de carrières en vue de l'aplanissement du différend, sur les bases suivantes : 1° Les salaires en suspens seront payés et une Commission mixte sera chargée de résoudre le litige ; 2° le travail à la tâche sera remplacé par le travail à la journée, d'après un tarif à élaborer ; 3° aucun ouvrier gréviste ne sera renvoyé.

Le Porrentruy-Bonfol. — La *cotisation officielle du chemin de fer régional* Porrentruy-Bonfol, fixée d'abord au 8 juillet, a été renvoyée au surlendemain, soit à mercredi prochain. Si les ingénieurs fédéraux trouvent la ligne en bon état, l'inauguration aura lieu le dimanche suivant, 14 juillet : c'est la date arrêtée définitivement par le Conseil d'administration dans sa séance d'hier. Les localités desservies par le nouveau chemin de fer, notamment Vendlincourt et Bonfol, s'apprêtent à fêter brillamment l'ouverture de la voie au trafic.

Les wagons de voyageurs du P. B. sont arrivées en gare de Porrentruy. Ce sont d'anciennes voitures de la Compagnie des chemins de fer de l'Oberland bernois, restaurées.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Explosion d'une boîte de cartouches. — La Société de tir de Warmeriville (Marne) exécutait, avant-hier soir, au stand, des tirs réduits. Le trésorier de la Société délivrait les munitions ; il avait près de lui une boîte contenant cinq à six cents cartouches quand le tout fit explosion, lançant des projectiles de tous côtés.

Sept personnes furent atteintes, dont deux grièvement. Le trésorier a reçu plusieurs balles dans la figure et la poitrine ; un autre tireur a le corps criblé et des blessures profondes au bas ventre.

Pêcheurs enlevés par une lame. — Deux ouvriers bretons pêchaient sur un rocher au Perelo.

La mer était très grosse par un vent d'Ouest ; soudain une lame sourde enleva les pêcheurs.

Un autre pêcheur, les voyant, fit voile sur eux, mais au moment où il arrivait, une vague immense fit disparaître les naufragés.

Trois chevaux électrocutés. — Dans l'après-midi d'avant-hier, dans une rue de Bordeaux, passait une tonne de vidange trainée par trois forts chevaux.

Soudain, deux fils tendeurs des tramways électriques s'étant rompus, le fil conducteur glissa sur les trois chevaux, s'enroulant à leurs pieds, s'enchevêtrant comme un terrible serpentin de mort autour des pauvres bêtes.

Instantanément foudroyées, elles s'abattirent sur le sol. L'une fut tuée net ; les deux autres, sur l'avis d'un vétérinaire aussitôt mandé, durent être immédiatement abattues.

Soixante ouvriers ensevelis. — Un horrible accident est arrivé sur la voie ferrée du chemin de fer de l'Etat hongrois.

Les récents orages avaient détérioré le tunnel de Marmaros Szigeth.

60 ouvriers furent chargés de réparer les dégâts.

Ils venaient de commencer leur travail, lorsqu'un éboulement se produisit soudain. Une énorme quantité de terre et de rochers s'abattit sur les ouvriers, qui furent ensevelis.

Des troupes, appelées en toute hâte, commencèrent les travaux de sauvetage.

Au bout de deux heures d'efforts surhumains, on découvrit 3 cadavres, puis 5 ouvriers qui respiraient encore.

Les travaux de déblaiement continuent, mais on désespère de sauver les survivants.

La superstition en Turquie. — Un drame affreux est signalé de Hanan-Pacha, village situé sur la ligne d'Anatolie. Depuis quelque temps, une épizootie régnait dans le village. Les paysans croyaient à la sorcellerie. Un nommé Aslan et sa sœur furent arrêtés, l'homme fut brûlé vif sur un bûcher improvisé et sa sœur fut tenaillée au moyen d'un instrument rougi au feu. Les principaux acteurs de l'horrible drame ont été arrêtés.

Deux enfants assassinés. — Un horrible méfait est annoncé de l'île de Rugen. Deux enfants de 6 et 8 ans, s'étant égarés lundi soir, dans la forêt de Baabe, ont été trouvés le lendemain à l'état de cadavres, affreusement mutilés. L'un avait la gorge coupée, l'autre la tête tranchée.

Suivant les journaux allemands, on vient d'arrêter à Greifswalde, à bord d'un vapeur venant de l'île de Rugen, les deux assassins des deux enfants.

FRIBOURG

Fondation Rieter. — L'arrêté d'organisation de la Fondation Rieter a paru dans la *Feuille officielle*. Le siège juridique de la Fondation est à Bulle. La Commission administrative de la Fondation Rieter est composée de 9 membres élus par le Conseil d'Etat, sur la proposition de la Commission du Fonds cantonal des apprentissages. En font partie de droit, le préfet, en qualité de président, et l'inspecteur scolaire du district de la Gruyère, en qualité de secrétaire. Les 7 autres membres sont choisis à raison de un représentant pour chaque cercle de Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère. La durée de leur mandat est limitée à quatre ans ; mais ils sont immédiatement rééligibles.

L'inspecteur cantonal des apprentissages assiste aux délibérations, avec voix consultative.

Aucun membre ne peut prendre part à une délibération qui l'intéresse personnellement ou qui concerne un de ses parents jusqu'au 4[e] degré inclusivement, sous peine de nullité de la décision.

Le Conseil d'Etat a nommé membres de la Commission à titre de représentants des divers Cercles de justice de paix de la Gruyère :

M. Mossu, François, fils d'Anselme, à Broc (1[er] Cercle : Gruyère) ;

M. le doyen Deschenaux, à Charmey (2[e] Cercle : Charmey) ;

M. Pasquier, Henri, notaire, à Bulle (3[e] Cercle : Bulle) ;

M. Morard, Antoine, tanneur, au Bry (4[e] Cercle : Vuippens) ;

M. Bapst, Jules, meunier, syndic à Pont-la-Ville (5[e] Cercle : La-Roche) ;

M. Dupasquier, Romain, à Vuadens (6[e] Cercle : Vaulruz) ;

M. Gillet, Jean, négociant, à Montbovon (7[e] Cercle : Albeuve).

Ateliers du J.-S. — La section de Fribourg de l'Union des ateliers du J. S. se rend demain dimanche à Yverdon pour le baptême du drapeau de la section yverdonnoise. La section de Bienne est marraine avec celle de Fribourg.

Divers. — Les communes desservies par les lignes de la Broye se sont donné rendez-vous à une prochaine conférence dans laquelle on discutera les questions d'horaire qui intéressent les populations broyardes.

— Maradan, le triste héros de l'affaire de Treyvaux, est mort jeudi, à 1 ½ heure, à l'Hospice de Riaz, des suites de sa blessure.

— Un jeune homme du Vully a traversé à la nage le lac de Morat de Môtier à Morat en 1 heure 35 minutes.

— Les 14, 15 et 16 juillet, il y aura à Chiètres un grand tir comportant pour 8000 francs de prix.

Tramways. — Exploitation du mois de juin : 61,951 voyageurs. Recettes, 5891 fr.

Nos tireurs. — Relevé dans la liste des meilleurs résultats des 4 et 5 juillet, au Tir fédéral de Lucerne, les noms de MM. S. Bailliod, Estavayer, 394 p. à la cible *Vaterland Kunst* ; Jean Fasel, Bœsingen, montre de dame or ; Jules Geissmann, Fribourg, montre d'homme argent ; Meyer-Boggio, de Fribourg, id.

Le Musée pédagogique suisse Fribourg. — Est installé au nouveau bâtiment des Postes, 2[me] étage. Il est ouvert tous les jours de la semaine, sauf le mardi, de 9 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h. du soir. Les membres du corps enseignant du canton de Fribourg ont droit à la franchise de port pour tous les envois faits à l'adresse du dit Musée.

(*Communiqué*)

Eglise des RR. PP. Cordeliers
SERVICE RELIGIEUX ACADÉMIQUE

Dimanche 7 juillet

Messe chantée sous la direction de M. le Dr Wagner, professeur à l'Université.

Sermon allemand par S. A. R. le prince Maximilien de Saxe, professeur à l'Université.

Servizio religioso italiano. — Nella Chiesa di Notre-Dame. Domenica 7 Luglio, ore 9 ½ : Santa Messa con predica del sac Dr Vigna.

Alle ore 3 pom. nella cappella delle RR. Suore del Cenacolo (Avenue Miséricorde, 4), si farà una conferenza per le donne di lingua italiana.

Nous prions nos abonnés, y compris ceux de la ville, de faire bon accueil à la carte de remboursement qui leur sera présentée dès le 10 juillet.

L'ADMINISTRATION.

CORRESPONDANCE

Châtel, le 5 juillet 1901.

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre n° 152, du 4 juillet courant, vous avez relaté l'accident de Grandvaux d'après la version publiée par les journaux de Lausanne. Selon cette version, l'usine de Châtel, quoique prévenue télégraphiquement par son surveillant, aurait négligé d'arrêter le courant.

Nous avons immédiatement rectifié cette affirmation absolument erronée ; la *Gazette de Lausanne* a bien voulu prendre note de cette rectification et l'insérer dans son n° 155 et nous vous serions bien obligé de porter à la connaissance de vos lecteurs que notre usine a pris en cette circonstance et sans retard toutes les mesures de précaution usuelles.

Ces mesures ne pouvaient être prises avant *le télégramme du surveillant, car le fil détaché* du poteau par un coup de foudre ne gisait pas sur terre comme on l'a prétendu ; le courant n'a donc pas été interrompu, aucun contact avec le sol ne s'étant produit, et l'usine n'a eu et n'a pu avoir connaissance de l'accident que par le télégramme en question.

Les usines électriques ont soin d'informer le public du danger qu'il court en touchant aux fils des courants primaires ; ces avis sont répandus à profusion, affichés sur un très grand nombre de poteaux ; elles signalent les conduites primaires par des marques distinctives (anneaux de couleur aux poteaux, isolateurs à tête brune, etc.). Il serait bien désirable que ces avis ne fussent pas ignorés et que le public voulût bien s'y conformer ; bien des malheurs du genre de celui que nous déplorons seraient évités.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

E. CATTANI, *ing.*

DERNIER COURRIER

Pays-Bas

La reine a reçu M. Gleichman, ancien président de la seconde Chambre, qui a interrompu une cure à Ems pour donner à la souveraine son avis sur la solution de la crise ministérielle. Seront encore consultés cette semaine M. van Vasmen van Eemnes, président de la première Chambre, et le jonkheer Schorer, vice-président du Conseil d'Etat.

Dans les circonstances actuelles, le docteur Kuijper est l'homme tout indiqué pour former le ministère.

Mais M. Kuijper se trouve dans une singulière situation. En devenant ministre, il devrait cesser de rédiger le *Standard*, qui ne peut se passer de lui, briser sa plume, cette arme redoutable, au moyen de laquelle il exerce une puissance et une influence incroyables sur son parti et sur l'opinion. Il est fort douteux qu'il se résigne à ce sacrifice.

Il est donc probable que M. Kuijper formera une combinaison ministérielle sans y entrer lui-même. Il aura ainsi l'avantage de rester journaliste, député et chef de la majorité. Le sort du gouvernement sera entre ses mains. S'il ne marche pas selon ses vues, il n'aura qu'un signe à faire pour le renverser.

Australie

Le duc et la duchesse d'York viennent d'arriver en Tasmanie. La réception populaire à Hobart-Town a dépassé, par son enthousiasme, tout ce qu'on pouvait imaginer et attendre.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Londres, 6 juillet.

Une dépêche de Bruxelles à la *Morning Post* annonce que le Dr Leyds a adressé aux puissances continentales et aux Etats Unis une protestation contre les traitements infligés aux femmes et aux enfants boers. Le brit court de nouveau que le gouvernement hollandais appuierait cette protestation.

Capetown, 6 juillet.

Le général Baden-Powel est atteint de la malaria.

Madrid, 6 juillet.

La Chambre a refusé hier par 201 voix la démission de son président, le marquis de Armijo. Les républicains, les dissidents et quelques ministériels se sont abstenus de voter.

Constantinople, 6 juillet.

Le khédive est attendu dimanche à Constantinople.

Constantinople, 6 juillet.

On signale un nouveau cas de peste à Constantinople.

Buenos-Ayres, 6 juillet.

Le gouvernement a accepté la démission du ministre des finances, Dr Enrique Berduc.

Yokohama, 6 juillet.

Les troubles augmentent en Mandchourie. Un corps d'insurgés chinois a traversé le fleuve Yalu, mais a été repoussé par les troupes coréennes. Il a perdu 12 hommes.

Rome, 6 juillet.

On mande de Domodossola à la *Tribuna* que 1200 grévistes environ ont reçu vendredi leurs salaires. Un grand nombre d'entre eux ont déclaré vouloir reprendre le travail.

Le tribunal a condamné à quatre et à trois mois de prison et à cent francs d'amende deux ouvriers auteurs de la lettre de menace adressée à l'ingénieur Brandau. Un troisième a été acquitté.

Vendredi matin a eu lieu à Iselle une réunion des grévistes présidée par le député Carbini. Il a été décidé de reprendre le travail ; la première équipe a dû rentrer dans le tunnel ce matin.

Londres, 6 juillet.

La Chambre des Communes a adopté, par 196 voix contre 52, les crédits pour les constructions navales, puis la séance a été levée.

Ragatz, 6 juillet.

Le prince de Hohenlohe, ancien chancelier de l'Empire allemand, est mort cette nuit à Ragatz, à l'âge de 82 ans.

Ragatz, 6 juillet.

Le prince de Hohenlohe était descendu à l'hôtel Quellenhof. Il est mort de vieillesse.

Berlin, 6 juillet.

Le Dr Johanes Schmid, professeur de philosophie à l'Université de Berlin est mort vendredi d'une attaque d'apoplexie.

Perth, 6 juillet.

La grève générale des chemins de fer a éclaté vendredi dans l'Australie occidentale, pour une question de salaires.

Budapest, 6 juillet.

La grève des ouvriers et des ouvrières des fabriques de drap est terminée. Les grévistes, qui demandaient la journée de dix heures et une élévation des salaires de 25 %, ont abandonné leurs revendications. Le travail recommencera lundi.

Lucerne, 6 juillet.

Ce matin, à 9 heures, les Tessinois au nombre d'une centaine, avec deux drapeaux, se sont présentés devant le Pavillon de réception. La bannière cantonale a été remise par M. Stoffel, directeur de la Banque cantonale tessinoise. M. Ludini a pris également la parole.

Brigue, 6 juillet.

Le travail dans l'intérieur du tunnel a été repris par tous les ouvriers encore à Brigue.

Il a été procédé aujourd'hui, à six expulsions.

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

†

Les membres du
CERCLE CATHOLIQUE DE FRIBOURG
sont priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Joseph BIOLLEY
membre actif

qui auront lieu dimanche 7 courant, à 2 h. de l'après-midi.

R. I. P.

†

Les membres honoraires passifs et actifs de l'*Union instrumentale* sont priés d'assister aux funérailles de leur regretté

Monsieur Joseph BIOLLEY
membre passif

qui auront lieu, dimanche, 7 courant, à 2 heures après midi.

Domicile mortuaire, rue du Pont-Suspendu, 73.

R. I. P.

Direction militaire

Les militaires qui assisteront, le 7 juillet, aux funérailles de

Monsieur Joseph BIOLLEY

maréchal des logis de cavalerie, à Fribourg, sont autorisés à porter l'uniforme.

†

Les membres de la Société fédérale des sous-officiers sont priés d'assister à l'ensevelissement de

Monsieur Joseph BIOLLEY
maréchal des logis

qui aura lieu dimanche 7 juillet, à 2 heures.

Le port de l'uniforme est autorisé par la Direction militaire.

R. I. P.

On comprend

l'énorme importance de l'action toute nouvelle et spéciale de l'Odol : tandis que tous les autres dentifrices n'agissent qu'au moment de l'emploi, au contraire l'Odol fait encore sentir son action antiseptique pendant des heures entières après le nettoyage de la bouche. L'Odol pénètre dans les dents creuses et dans les gencives, les imprégne, et par suite l'antiseptique qui y a pénétré agit encore plusieurs heures après. C'est par suite de cette propriété remarquable de l'Odol que l'on obtient l'aseptie de la bouche, c'est-à-dire la préservation des putréfactions et fermentations qui sans cela s'y produisent inévitablement et produisent la carie des dents. L'Odol en flacon à compte-goutte original coûte 2 fr. 50.

La quantité contenue dans un tel flacon suffit à l'usage de plusieurs mois. En vente chez tous les pharmaciens, droguistes, etc.

LA SANTÉ DE LA PEAU

La mousse onctueuse du savon du Congo, en pénétrant dans les pores, y introduit par endosmose les sucs laiteux des plantes toniques auxquelles il doit ses vertus hygiéniques, hautement reconnues par nos sommités médicales et confirmées par le Jury de 1900, qui l'a classé hors concours.

Pour les grandes chaleurs de l'été

se recommande comme boisson saine et rafraîchissante le renommé « **vin de raisins secs** » de la fabrique **Oscar Roggen, à Morat.** Prix : **23 fr.** les 100 litres, franco toute gare suisse. Demandez échantillons gratuits et franco. 972-577

Aux personnes d'un certain âge

si souvent sujettes aux refroidissements, nous leur conseillons le réconfortant et fortifiant par excellence, qui a obtenu à lui seul plus de 20 médailles et diplômes, le **véritable Cognac Golliez ferrugineux.** Se vend en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr., dans toutes les pharmacies. Exiger la marque des *2 palmiers*.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ à Morat.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 7 JUILLET

Pharmacie Schmidt, *Grand'Rue.*

Pharmacie Stajessi, *rue de Romont.* 1750-953

Mises publiques

On vendra en mises publiques, **mardi 9 juillet,** dès 9 heures, au Strambino, une quantité de meubles tels que : 3 lits, matelas en crin, bonheur de jour, crédence, tables, chaises, tableaux, 2 estagnons d'huile d'olive, cognac, etc. H2678F 1947-1044

Le tout à bas prix.

EMPLOYÉ

sérieux, actif et capable, d'environ 25 ans, est demandé dans le canton de Fribourg, voulant se vouer à un commerce de bois de construction, connaissant la comptabilité, correspondance en français et en allemand, possédant une bonne écriture, apte aux courses d'achats et ventes, de préférence exempt du service militaire. 1670

Inutile de se présenter sans de bonnes références.

S'adres. sous chiffres G7260L, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Lausanne.

A VENDRE

dans le canton du Valais, **une bonne auberge** avec grange, écurie, remise, verger et jardin, affaire d'avenir pour preneur sérieux. H2567F 1873

Pour renseignements, s'adres. par écrit à l'agence **Ernest Genoud, à Fribourg.**

A LOUER

au centre de la ville de Bulle, un **beau magasin** avec logement.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle. H579B 1956

LAPIN en CONSERVE

La boîte de 1 kilo, 1 fr. 50

Vve Daguet-Genoud

CRÈME FRAICHE TOUS LES JOURS

On demande

une fille au courant d'un magasin d'épicerie. Entrée de suite.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H2666F. 1940-1043

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra, au plus offrant, **le 8 juillet prochain,** dès les 9 heures, à l'ancien domicile Villoud, rue de Lausanne, 20, un mobilier. H2658F 1934

Fribourg, le 4 juillet 1901.

A vendre

un piano usagé

mais en bon état. S'ad. **Grand'Rue, 31,** au 2e étage. 1885

Joli appartement

à louer, à la Grand'Fontaine, N° 13, à Fribourg. 1609

S'adresser **à M. Honoré Von der Weid, à Romont.**

CUISINE ÉCONOMIQUE

Rue de l'Hôpital, 184 **Fribourg** *Rue de l'Hôpital, 184*

RESTAURATION A TOUTE HEURE, DINERS DEPUIS 55 CENTIMES

Vins, bière, etc. 1857-1003 **Téléphone**

ARRANGEMENTS POUR SOCIÉTÉS, ÉCOLES, FAMILLES

Se recommande, **Emile Monney.**

FERBLANTERIE ZINGUERIE

TRAVAUX DE BATIMENTS

Couverture en ciment ligneux

USTENSILES DE MÉNAGE

Articles de bains

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Rue des Epouses, 68, Fribourg, M. WEBER.

A VENDRE

pour cause de départ. H2535F 1837

UNE BELLE MAISON NEUVE

Tout le jour le soleil, vue magnifique sur les Alpes. Conditions favorables.

S'adresser, **N° 21, Grand'Rue.**

La plus mauvaise faucheuse

La majeure partie des maisons prétendent vendre la **meilleure faucheuse du monde**

Bien peu cependant pourraient mettre en ligne les **436** *récompenses,* dont **311** *premiers prix* de la 853 511

"FAUCHEUSE ACIER WOOD"

GRAND PRIX

Paris 1900

Simple. Légère. Solide. Pratique.

Faucheuse possédant la plus grande vitesse de lame et la seule avec timon à charnière, ne pesant point sur les chevaux.

Gendre, mécanicien, Farvagny.

« MONTE-FOIN », bréveté, système Gendre, à bras ou à cheval, pouvant débarrasser un char de sa charge de foin, de moisson, de regain en une minute. Coûte quatre fois moins qu'un pont.

Demandez catalogue et prix-courant gratis et franco.

Le chauffage

A VAPEUR ET A L'EAU

pour anciennes et nouvelles maisons d'habitations ainsi que pour tous autres genres de bâtiments

LES CHAUDIÈRES TUYAUX EN FER-BLANC POUR TURBINES

comme tous autres travaux en fer-blanc

SONT FOURNIS PAR LA H5112Z 2679

Fabrique de chauffage central et chaudières à vapeur

HENRI BERCHTOLD

Thalweil, *près Zurich*

Grosch et Greiff

Rue de Romont, 26 FRIBOURG Rue de Romont, 26

Email RAYON SPÉCIAL Email

Marmites droites embouties à deux anses	Litres	1½	2	2½	3	4	5	6	7	8½	12	
	Cent.	85	95	105	135	145	155	165	185	245	295	
Casseroles droites, demi-profondes, à deux anses	Cm.	10	12	14	16	20	24	28				
	Cent.	45	55	65	75	110	150	220				
Casseroles coniques, bordées, à queue	Cm.	20	22	24	26							
	Cent.	110	135	170	195							
Casseroles coniques, avec rebords et à queue	Cm.	22	23	24	25	26	27					
	Fr.	1.75	1.95	2.15	2.45	2.65	2.85					
Marmites à cercles, embouties (Pot-au-feu)	Cm.	14	16	20	22	24	26	28	30	32	34	36
	Cent.	85	110	175	215	245	285	325	380	420	450	495
Marmites à sacs, embouties (Pot-au-feu)	Cm.	16	18	20	22	24	26	28	30			
	Fr.	1.15	1.45	1.85	2.25	2.75	3.25	3.85	4.75			
Lèchefrites carrées	Cm.	26	28	30								
	Fr.	1.65	1.95	2.25								
Plats ronds, bordés, à deux anses	Cm.	18	20	22	24	26						
	Cent.	65	75	85	95	110						
Plats ronds, bordés à queue	Cm.	18	20	22	24	26						
	Cent.	65	75	85	95	110						

CANTINES :

Porte-manger, avec compartiments profonds, pour potages

3 compartiments	Cm.	14	16	18
	Fr.	3.25	3.95	4.45
4 compartiments		3.95	4.50	5.35
Poches à eau	Cm.	13	14	
	Cent.	85	95	
Ecumoirs mi-creux	Cm.	10	12	
	Cent.	46	65	
Pochons à soupe	Cm.	10	11	
	Cent.	48	58	
Pellettes percées	Cm.	40		
	Cent.	55		
Entonnoirs	Cm.	10	12	14
	Cent.	48	58	70
Bassines ovales	Cm.	40	45	50	55	60		
	Fr.	3.75	4.65	5.65	6.95	8.25		
Cuvettes rondes	Cm.	20	22	24	26	30	32	34
	Cent.	48	58	65	75	85	110	125
Tasses	Cm.	9	10					
	Cent.	38	43					
Soupières	Litres	1	2	2½	3	4	5	
	Fr.	1.45	1.75	1.95	2.25	2.65	2.98	
Assiettes à soupe, sans rebord	Cm.	14	18	20				
	Cent.	36	45	55				
Plats ovales, à légumes	Cm.	22	24	26	28	30	32	34
	Cent.	65	72	80	90	108	128	266

Assiettes à rebords, 29 cent.

Seaux à toilette, avec couvercles à bascule	Cm.	22	24	26
	Fr.	3.95	4.45	5.25
Pots à cuvettes	Litres	3	4	5
	Fr.	2.45	2.85	3.45
Cruches à eau	Litres	1¾	2½	3½
	Fr.	1.95	2.45	2.95

Bacs à savon, 45 cent. Crachoirs oblongs, 98 cent.

Porte-pochons	Cm.	35	40				
	Fr.	4.95	5.45				
Pots à lait	Litres	1	1½	2	2½	3	4
	Fr.	1.45	1.75	1.98	2.45	2.75	3.35

Superbe choix en lampes de cuisine, de table et suspensions

A LOUER

le 2e étage du Cercle de l'Union. Entrée à volonté. 839

Pour visiter l'appartement, s'adres. **au concierge.**

A LOUER

pour de suite ou le 25 juillet, rue de Romont, N° 22, 2 appartements, 2 ou 5 chambres et un joli local en face de la gare. 1737

S'adres. au magasin.

Vélos

Toujours grand choix de vélos élégants, jusqu'aux plus fins, reconnus les meilleures marques du pays et de l'étranger; à des prix défiant toute concurrence.

F. KLOPPMANN, *serrurier-mécanicien,* H1474F 1095 **Fribourg,** *rue du Musée* (Varis).

Grands ateliers de réparation avec bonnes installations. Grand choix en fournitures et accessoires aux plus bas prix.

OCCASION FAVORABLE !

Pour liquider plus vite, je vends toutes les machines de l'année passée, encore en dépôt, au-dessous du prix d'achat.

Continuellement, grand choix de bicyclettes usagées.

AVIS AUX AMATEURS PHOTOGRAPHES

Pour cause de changement de domicile, le COMPTOIR CENTRAL de PHOTOGRAPHIE et PROJECTION, à FRIBOURG, liquide dès ce jour au **15 juillet,** tous les articles actuellement dans ses magasins situés *5, Avenue de la Gare, à Fribourg.*

Ces marchandises toutes neuves et en bon état seront cédées au prix de gros.

A partir du 15 juillet, les magasins, considérablement agrandis, seront transférés RUE DE LAUSANNE, 15, à FRIBOURG. H2692F 1954-1047

Dimanche 7 Juillet

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR LA

Filarmonica italienne de Fribourg

AUX

BAINS DE GARMISWYL

Invitation cordiale. **Gerber,** tenancier.

L'Institut de langues, MURI

dans l'ancien et renommé couvent de Bénédictins de Muri, se recommande pour l'étude des langues allemande, française, italienne, anglaise, espagnole et latine, ainsi que des branches préparatoires pour le commerce, le service postal et de chemins de fer.

H3687Q 1949 Au nom de la Direction : **Jos. Keusch,** curé.

A VENDRE OU A LOUER

le Café du Centre, à Rue

FAVORABLES CONDITIONS DE PAYEMENT. ENTRÉE A VOLONTÉ.

S'adresser au propriétaire. H2686F 1953

CAFÉ-BRASSERIE DE JOLIMONT

GRAND MATCH AUX QUILLES

Samedi 6 courant, dès 2 h. après midi, Dimanche 7 et Lundi 8

13 PRIX, REPRÉSENTANT UNE VALEUR DE 290 FR.

PREMIER PRIX : 60 FRANCS EN OR

H2675F 1944 *Le Comité.*

Vve Ant. Comte, Fribourg

A l'occasion de la foire, il sera mis en vente tout un nouveau lot de **robes laine, milaine, satin, cretonne, cotonne** et **zéphir.**

A prix réduits, la liquidation de tous les **coupons de la saison** pour hommes et dames sera faite.

Faute d'emplacement, il sera vendu une quantité de meubles, **lits, tables, tables de nuit,** etc., au dessous des prix connus.

Gros COMMERCE DE VINS Détail

Mme veuve A. Grangier, à Fribourg, avise son honorable clientèle qu'elle a, pour la saison des grands travaux, **des vins naturels, blancs et rouges,** de diverses provenances, à des prix **très réduits.** H2176F 1587-874

Rabais selon quantité. Echantillons et futailles à disposition.

Nos clients de la campagne sont priés de nous retourner au plus tôt les fûts et bonbonnes vides.

TÉLÉPHONE

Bureau et caves

Rue de la Préfecture, 182

La machine à coudre

PFAFF

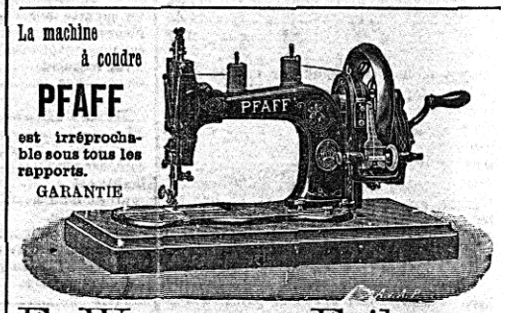

est irréprochable sous tous les rapports.

GARANTIE

E. Wassmer, Fribourg

MAGASIN DE FERS 497-302

Pour cessation de commerce

LIQUIDATION COMPLÈTE

de tous les articles en magasin, consistant en **parapluies, ombrelles, en cas, cannes, cravaches et sticks** en tous genres et de tous prix. H612F 619-364

Recouvrages. — Réparations.

Se recommande, **S. CHOLLET,**

69, rue de Lausanne, 69.

A la GRAPPE, à Cheyres

CHARMANT BUT DE PROMENADE DE 1 JOUR

Air pur. Vaste jardin ombragé. Bonne cuisine. Excellente cave. Vue splendide sur le lac et les montagnes. H1887F 1381

Beau but d'excursion pour les écoles.